

Pour le Conseil des ministres du lundi 11 mars 2019, le Président de la République a arrêté l'ordre du jour suivant (partie A) :

PARTIE A

Sur la proposition :

- du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire
 - de la ministre auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports
- ordonnance relative au cadre de fixation des redevances liées à l'utilisation de l'infrastructure ferroviaire ainsi qu'à l'élaboration et à l'actualisation du contrat entre l'État et SNCF Réseau.